Décision n° EI-2026-21 portant sur l'accréditation du programme de Diplôme de docteur en médecine, École de médecine, Faculté des sciences médicales, Jimma University, Jimma, Éthiopie.

La Présidente du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'une formation à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° INTER_2026_CONV3_Jimma University ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 2 juillet 2026,

Décide :

Article 1er

Après avoir constaté que le diplôme de docteur en médecine délivré par l'école de médecine, Faculté des sciences médicales, Jimma University, Jimma, Éthiopie, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

Le programme d'études fait preuve d'une forte adéquation avec la mission de l'établissement et les priorités nationales en matière de santé, soutenue par un programme d'études clairement défini, axé sur les compétences, et des acquis d'apprentissage bien articulés. Son modèle distinctif d'« éducation communautaire » constitue un atout majeur, favorisant la responsabilité sociale, une immersion professionnelle précoce et une intégration étroite aux besoins réels du secteur de la santé. Le programme bénéficie d'une forte cohérence interne, de parcours d'apprentissage progressifs, d'approches multidisciplinaires et d'une collaboration efficace avec des établissements de santé offrant des environnements de formation clinique pertinents. Ces éléments contribuent à une forte employabilité des diplômés et renforcent la pertinence du programme au sein du système de santé national. Le programme est également bien ancré dans l'écosystème académique et professionnel au sens large, grâce à des liens avec d'autres disciplines des sciences de la santé, à des activités d'engagement communautaire et à des partenariats qui favorisent le développement des compétences pratiques et professionnelles. Bien que certaines limites subsistent concernant l'ampleur de l'internationalisation, l'intégration de la recherche et la formalisation des processus de suivi et d'évaluation des partenariats, ces aspects n'entament en rien les atouts globaux du programme. Dans l'ensemble, le programme offre une formation médicale solide, socialement pertinente et orientée vers la pratique, qui s'aligne étroitement sur les priorités institutionnelles et sociétales, tout en offrant des possibilités de consolidation et de développement international.

CRITÈRE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Le programme d'études de doctorat en médecine fait preuve d'une forte cohérence pédagogique et propose un modèle de formation bien structuré, axé sur les compétences, qui favorise l'acquisition progressive de compétences cliniques, professionnelles et interpersonnelles. L'alignement entre les acquis d'apprentissage, les méthodes d'enseignement et les stratégies d'évaluation garantit un cadre éducatif cohérent, renforcé par un parcours progressif allant des sciences fondamentales à l'immersion clinique et au stage. Diverses approches pédagogiques, notamment l'apprentissage par problèmes, la formation en milieu communautaire, la formation clinique et les activités de simulation, favorisent un apprentissage actif et une solide préparation professionnelle. Le programme bénéficie de mécanismes structurés d'accompagnement des étudiants, tels que le mentorat, le suivi et les processus de rattrapage, qui contribuent positivement à la progression et à la réussite des étudiants. La diversité des environnements d'apprentissage, comprenant les salles de cours, les laboratoires, les hôpitaux et les milieux communautaires, renforce l'apprentissage par l'expérience et favorise l'adéquation avec la pratique des soins de santé et les besoins socio-économiques. Une immersion professionnelle approfondie

renforce encore l'employabilité des « » et la pertinence des compétences acquises. Dans l'ensemble, le programme offre une expérience éducative de haute qualité, axée sur la pratique et alignée sur les attentes professionnelles et les priorités nationales en matière de santé. Les atouts existants en matière de diversité pédagogique, d'accompagnement des étudiants et d'apprentissage par l'expérience constituent une base solide pour le développement futur, tandis que le développement de l'apprentissage numérique, de l'ouverture à l'international et de la reconnaissance des compétences transversales pourrait enrichir davantage un modèle pédagogique déjà robuste.

CRITÈRE 3 : LE PARCOURS DES ÉTUDIANTS DE LA FORMATION

Le programme d'études de doctorat en médecine offre un cadre bien structuré et efficace pour le recrutement, l'accompagnement, la progression et la réussite académique des étudiants, soutenu par une coordination institutionnelle claire et des mécanismes de communication accessibles. Il bénéficie d'un fort attrait au niveau national et s'appuie sur un suivi des inscriptions pour aligner la capacité d'accueil sur les objectifs de l'établissement. Les activités d'orientation, l'accompagnement académique et la communication claire des attentes contribuent à créer un environnement d'apprentissage favorable tout au long du parcours des étudiants. La réussite des étudiants est renforcée par des systèmes de mentorat, un suivi académique et psychosocial, ainsi que par des parcours d'apprentissage progressifs combinant des expériences théoriques, cliniques et communautaires. Ces mécanismes, associés au suivi des performances des étudiants, contribuent à des taux de réussite élevés, à une réduction de l'abandon et à d'excellents résultats aux examens nationaux. Le programme fait également preuve d'une excellente intégration professionnelle, les diplômés affichant une forte employabilité et une adéquation marquée avec les besoins nationaux en personnel de santé. Les études de suivi et les résultats aux examens d'autorisation d'exercer fournissent des preuves précieuses de la pertinence et de l'efficacité du programme. Bien que certains domaines puissent être encore renforcés, notamment la visibilité internationale, l'analyse du recrutement et le suivi longitudinal des parcours des diplômés, le programme fait globalement preuve de solides performances tout au long du parcours des étudiants. Dans l'ensemble, il offre une expérience étudiante cohérente et favorable qui favorise la réussite académique, la préparation à la vie professionnelle et une intégration efficace dans le système de santé.

CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

Le programme bénéficie d'une structure de gouvernance clairement définie, avec des rôles et des responsabilités bien identifiés, ce qui favorise une gestion cohérente et une coordination efficace entre les niveaux académiques et administratifs. Les ressources humaines, administratives et pédagogiques sont globalement adaptées aux besoins du programme, notamment en ce qui concerne l'accès aux installations cliniques et aux environnements d'apprentissage qui favorisent à la fois la formation théorique et pratique. Les initiatives de développement professionnel du personnel et les possibilités de formation pédagogique contribuent également à la qualité de l'enseignement et à la mise en œuvre du programme. Le programme fait également preuve d'un engagement structuré en faveur de l'assurance qualité grâce à des processus d'évaluation réguliers, à l'implication des parties prenantes et à des mécanismes de retour d'information qui favorisent l'amélioration continue. Des principes éthiques clairs sous-tendent les procédures de recrutement, d'évaluation et d'intégrité académique, contribuant ainsi à la transparence et à la responsabilité professionnelle. Bien qu'un développement supplémentaire en matière de coordination, de numérisation, de transparence et de processus de suivi renforcerait le système, le cadre existant de gouvernance et de qualité offre une base solide pour une gestion durable du programme. Dans l'ensemble, le programme fait preuve d'une base organisationnelle solide et d'une culture bien établie de qualité et d'éthique qui favorisent son développement continu et son efficacité à long terme.

Article 2

Le Diplôme de docteur en médecine délivré par l'école de médecine, Faculté des sciences médicales, Jimma University, Jimma, Éthiopie est accrédité pour une durée de cinq ans, à compter de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Diversifier les sources de financement afin de soutenir le développement des infrastructures et de la pédagogie.

- Mettre en œuvre une stratégie globale de numérisation afin d'élargir l'accès aux outils pédagogiques numériques modernes, notamment les plateformes d'apprentissage en ligne, la simulation virtuelle et les ressources cliniques électroniques.
- Formaliser les mécanismes de gouvernance et de coordination afin d'optimiser l'utilisation partagée des installations de simulation.
- Mettre en œuvre une stratégie d'internationalisation ciblée afin d'élargir les partenariats, d'accroître les possibilités de mobilité des étudiants et du personnel, et de renforcer la visibilité mondiale du programme.
- Donner la priorité à un plan d'investissement pluriannuel visant à moderniser les infrastructures et à garantir une allocation adéquate et durable des ressources consacrées à l'enseignement et à la recherche.

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, le 2 juillet 2026

La présidente

signée

Coralie CHEVALLIER